

CONTRAT DE RÉSERVATION :

La réservation est confirmée par un acompte de 70% non remboursable, encaissé à la réservation. Le solde de 30% non remboursable est exigible 5 semaines avant l'entrée dans la location, en cas d'annulation du séjour par le locataire l'intégralité de la somme versée reste acquise au propriétaire.

Pour une réservation à moins d'un mois, nous demandons la totalité du prix à la réservation.

Nous vous conseillons de prendre une assurance annulation de votre choix.

Paielements :

Taxe de séjour : incluse dans le tarif.

Cauton en espèces 500 € à l'arrivée.

Nous acceptons les chèques, les espèces, paiement Express avec un lien, nous n'acceptons pas les virements, ni les cartes de crédit qui ne sont pas sécurisés.

Nous n'acceptons pas les chèques à moins de 5 semaines pour les garanties bancaires.

L'état des lieux est fait en notre présence à votre arrivée et à votre départ :

Tout objet cassé doit être signalé et payé, nous demandons à nos hôtes d'être assurés : «Tout risque», ainsi qu'une attestation de responsabilité civile.

La vaisselle de la potière locale doit être payée si elle est cassée ou ébréchée.

Pour les enfants une autre vaisselle moins fragile est mise à disposition.

LINGE DE TOILETTE :

Tout le linge de toilette est fourni ainsi que les draps, excepté les chaussons.

Arrivées et départs :

– Nous recevons sur rendez-vous, de demi-heure en demi-heure, entre 17 h 00 et 21 h 30

– La visite dure environ 30 minutes.

– Arrivées tardives au-delà de 21 h 30 non possibles.

– Nous devons connaître votre heure d'arrivée au moins 24 heures à l'avance.

– Nous vous demandons de nous prévenir de votre heure de départ la veille de votre départ.

– Les départs se font avant 10h00.

Divers :

– Les animaux ne sont pas acceptés, sauf cas particuliers avec entente préalable au téléphone uniquement dans 'Les Deux Ours', avec un supplément de 15 euros par jour.

– Fêtes non autorisées dans les appartements, nous tenons au calme et à la tranquillité de nos hôtes et du voisinage.

– La musique n'est pas autorisée en extérieur.

– On ne peut fumer qu'en extérieur.

Nous ne proposons pas de petits déjeuners.

– Les personnes venant de l'extérieur ne sont pas autorisées dans les lieux pour des raisons de sécurité et de réglementations.

– « Les 2 ours » maximum 3 personnes ayant réservé.

– « Sous la Lune » maximum 5 personnes ayant réservé.

– Sans la signature de ce contrat votre réservation n'est pas valide.

Ménage :

– Il est à votre charge. (Nouvelle réglementation de l'état.)